

NOTE DE CADRAGE

Quels emplois dans une économie « intelligente » et durable ?

Les évolutions technologiques et les grandes transformations de l'économie mondiale pourraient entraver la réalisation des objectifs élevés sur l'agenda du développement que sont la réduction des inégalités et le plein emploi. Que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement, des pans importants des économies sont en effet soumis à des bouleversements majeurs : agriculture « intelligente », révolution numérique et robotisation de la main d'œuvre sont autant de transformations susceptibles de modifier profondément la structure de l'emploi – une question qui se pose avec d'autant plus d'acuité compte tenu de la croissance démographique que connaissent certains pays. Par ailleurs, ces transformations tendent à remettre en cause la place du travail salarié sur lequel les pays développés ont bâti leur protection sociale, ainsi qu'à polariser les revenus du travail. Le défi des prochaines décennies est donc de taille : comment coupler les promesses d'efficience économique portées par les innovations technologiques avec le plein emploi et la réduction des inégalités dans le monde ?

1. CONTEXTE

La question de l'emploi et des inégalités est au cœur du défi économique et social des prochaines décennies. L'enjeu concerne à la fois les questions de quantité et de qualité de l'emploi, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Comment assurer des emplois décents, dans un contexte où les flux de l'exode rural peinent à être absorbés par les secteurs secondaire et tertiaire, et où les innovations technologiques risquent de réduire les besoins en main d'œuvre dans certains secteurs ?

Dans les pays en développement, l'hypothèse d'un développement économique selon un chemin « classique » de Lewis – le surplus de main d'œuvre engendré par la modernisation agricole permet d'alimenter une industrialisation, qui à son tour fournit les intrants nécessaires pour augmenter la productivité du travail agricole, ce qui fait converger à terme les salaires entre ruraux et urbains – n'est désormais plus acquise. Seul un nombre réduit de pays industrialisés et en transition ont suivi un tel chemin de développement économique menant à une faible part des agriculteurs dans la

population active, tandis que dans le reste du monde, la population agricole est au contraire en augmentation. Dans nombre de ces pays, la rareté des terres par actif agricole ne permet pas de faire converger les revenus entre ruraux et urbains, et les potentialités en matière d'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire restent limitées. La productivité du travail dans ces secteurs est en effet déjà très élevée, contrairement à ce qui s'est passé au moment de l'exode rural dans les pays occidentaux. Par ailleurs, l'industrie souffre de la faible demande mondiale et peine aujourd'hui à absorber l'excès de main d'œuvre agricole. La croissance de la production industrielle devrait encore ralentir dans le futur, freinée par des surcapacités peu en phase avec la saturation des marchés dans les pays industrialisés et le ralentissement de la croissance de certains pays en développement. De plus, même en faisant l'hypothèse que le trop-plein de main d'œuvre agricole parvienne à être absorbé par les autres secteurs de l'économie, certaines recherches montrent que ces secteurs ne pourraient offrir qu'une faible rémunération à cette main d'œuvre abondante, transférant alors les inégalités économiques et sociales des campagnes vers les villes (Dorin *et al.*, 2013). Dans des villes soumises à l'afflux de main d'œuvre peu formée, comment assurer à celle-ci un emploi, et comment s'assurer que l'économie informelle ne pénalise pas la capacité de cette main d'œuvre à bénéficier de garanties complémentaires, au-delà du revenu ?

Par ailleurs, l'enjeu de l'emploi est loin d'être absent des économies développées. Alors que ces dernières peinent à réduire le taux de chômage ou s'engagent dans des formes de plus en plus fragmentées d'emploi qui se polarisent entre salariés et travailleurs précaires, la révolution numérique et la robotisation diminuent les besoins en main d'œuvre dans certains secteurs employant une main d'œuvre peu qualifiée. Cette question pourrait devenir encore plus prégnante au cours des prochaines décennies, car le développement des nouvelles technologies permet désormais de faire réaliser par des machines des tâches « cognitives non-répétitives » auparavant effectuées par une main d'œuvre qualifiée. La mise à disposition de l'information, notamment au travers du « big data », permet par exemple à des intelligences artificielles de reconnaître des objets, d'analyser des situations et de prendre des décisions en fonction. Si ces évolutions permettent

des gains de productivité majeurs, certains scénarios extrêmes estiment que près de 47 % des emplois aux États Unis seraient menacés par l'automatisation des tâches (Frey et Osborne, 2013). En outre, le développement de plus en plus important du micro-entrepreneuriat rendu possible par les plateformes numériques – dont Uber a été ces derniers temps l'exemple le plus médiatisé – remet en cause les principes sur lesquels reposent le salariat et la protection sociale, déjà fortement questionnée dans les économies post-croissance (Chancel & Demaily, 2013).

2. ENJEUX/SOLUTIONS

Dans les pays en développement comme dans les pays développés, le progrès technologique soulève des inquiétudes quant à la disparition de certains besoins en main d'œuvre et à la précarisation de l'emploi. D'un autre côté, les nouvelles technologies permettent aussi d'engendrer des gains de productivité, de repenser la place du travail dans la vie des individus et de créer de nouveaux emplois. Comment accompagner ces évolutions pour les faire converger vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de réduction des inégalités et de plein emploi ?

De multiples initiatives s'attachent aujourd'hui à apporter des éléments de réponse à cette question. Au sein du secteur agricole, des acteurs tentent de développer des modèles à la fois productifs et rémunérateurs, intensifs en main d'œuvre et peu consommateurs de terres, adaptés aux économies reposant sur l'exploitation de ressources naturelles limitées. Il s'agit notamment de mieux intégrer les différentes filières issues de l'agriculture (Lanckriet & Ruet, 2015), de repenser les chaînes agroalimentaires afin de répartir de manière plus équitable la valeur ajoutée aux étapes les plus intensives en main d'œuvre (au travers, par exemple, du développement des circuits courts) ou encore de rémunérer les aménités sociales. Lorsque la transition vers des modèles moins intensifs en main d'œuvre apparaît inévitable, il est alors nécessaire de s'attacher à résoudre les problématiques de reconversion de la main d'œuvre (et notamment de la main d'œuvre peu qualifiée), avec au centre de ces problématiques la question fondamentale de la formation.

Pour ce qui est de l'évolution du travail engendrée par la révolution numérique, de nombreux pays ont lancé des processus de réflexion sur l'adaptation du cadre réglementaire et fiscal à ces nouvelles formes de travail qui s'affranchissent des cadres du salariat et qui combinent parfois plusieurs types d'activités. On peut citer l'exemple de la France avec le rapport Terrasse sur l'économie collaborative (Terrasse, 2016), ou encore l'amorce de réflexions de certaines entreprises sur le statut de leurs employés et la mise en place de systèmes de protection sociale adaptés.

3. OBJECTIFS ET QUESTIONS POUR LA SESSION

- Comment repenser les réservoirs d'emploi et les mouvements du capital humain face aux disparitions et aux créations d'emploi dans différents secteurs ?
- Comment mieux repartir les gains permis par le développement des nouvelles technologies aux employés sans créer de distorsion de marché ?
- Comment assurer l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation ?
- Comment protéger la qualité du travail et le niveau des salaires ? Comment éviter la polarisation des emplois, entre salariés privilégiés et travailleurs précaires ?
- Comment penser la reconfiguration de l'insertion du travail dans l'économie et dans les systèmes sociaux ?

RÉFÉRENCES

- Chancel, L., Demaily, D. (2013). Quels enjeux pour la protection sociale dans une économie post-croissance ? Iddri Working Paper N°17/2013.
- Dorin, B., Hourcade, J.-C., Benoit-Cattin, M. (2013). A World Without Farmers? The Lewis Path Revisited. CIRED Working Paper, n°47.
- Frey, C. B., Osborne, M. A. (2013). The Future of employment: how susceptible are jobs to computerization? Oxford Martin School, September 2013.
- Lanckriet, É., Ruet, J. (2015). Pour une stratégie d'écosystème économique rural : vers la croissance inclusive dans les pays émergents. Iddri Issue Brief N°01/2015.
- Schwoob, M.-H. (2014). Modernisation agricole chinoise, entre domination d'un modèle et émergence d'alternatives durables. Iddri Working Paper N°06/2014.
- Terrasse, P. (2016). Rapport au Premier ministre sur l'économie collaborative. Hôtel de Matignon, février 2016.

Cet événement a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme «Investissements d'avenir» portant la référence ANR-10-LABX-01.

